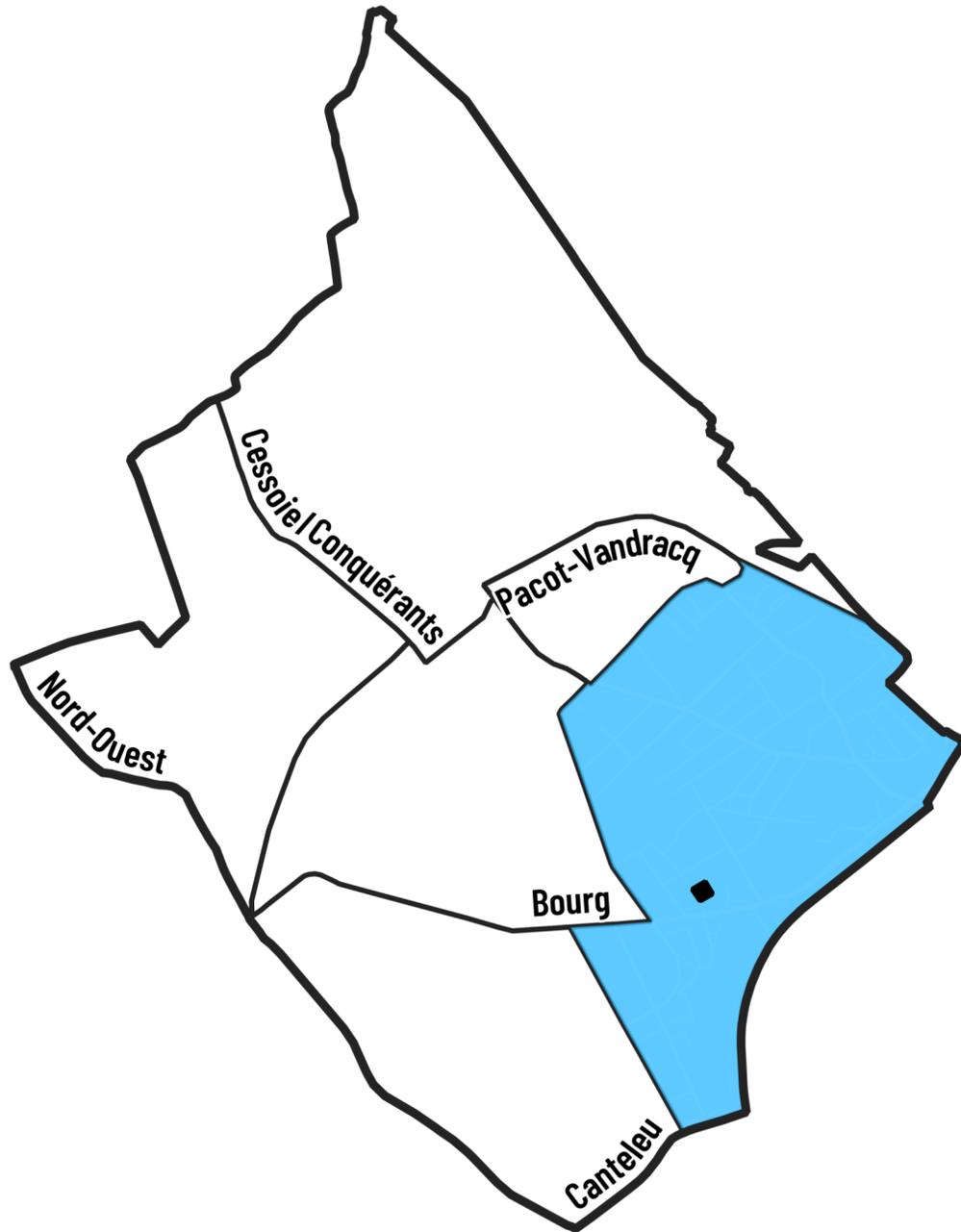


Concertation autour du devenir du site du **14 avenue du Maréchal Lyautey**



Étape finale : Proposition des esquisses du
projet

Réunion de concertation du
21 Novembre 2023



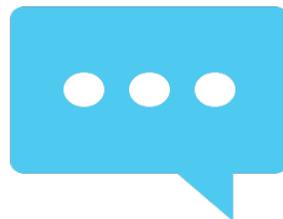
VILLE DE
LAMBERSART

Les principes de la démocratie participative

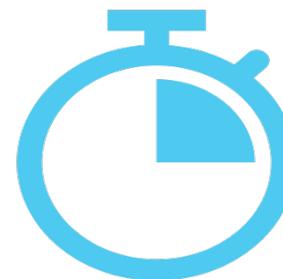
1 Écouter avec
attention



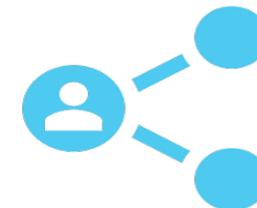
2 Parler avec
intention



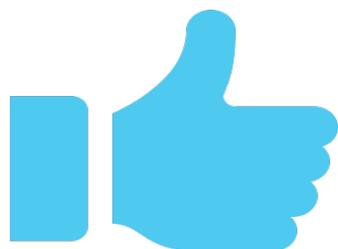
3 Privilégier les prises
de parole courtes



4 Partager la
parole



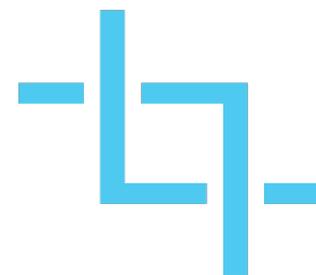
5 Faire preuve de
bienveillance et
de respect



6 Faire confiance



7 Respecter le cadre
de la concertation



8 Accepter la
frustration

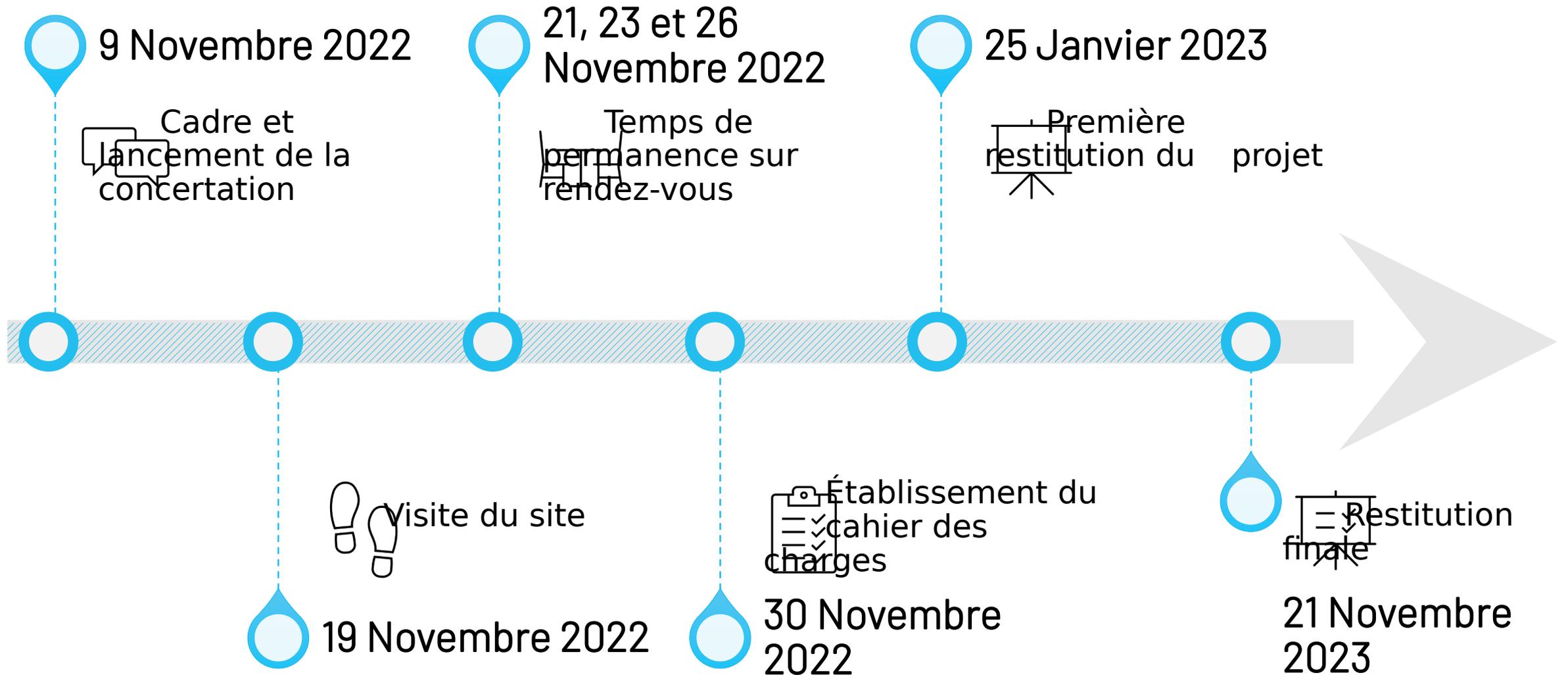


De 2022 à 2023...

La concertation en quelques chiffres



Chronologie de la concertation





De 2022 à 2023...

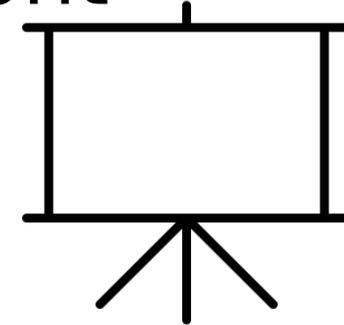
La concertation en quelques chiffres

5 temps participatifs publics dont

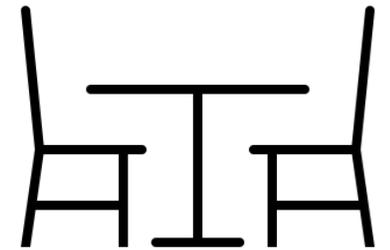
2 réunions de concertation

1 visite de site

2 réunions de restitution



25 rendez-vous réalisés avec des habitants, voisins proches et représentants de collectifs



Dont 3 avant novembre 2022, 18 en novembre 2022, et 4 depuis septembre 2023



De 2022 à 2023...

La concertation en quelques chiffres



1 diagnostic
écologique
réalisé

1 étude phytosanitaire
des arbres réalisée

Une moyenne de 70
participants aux
réunions publiques
réalisées

5 articles publiés
dans le Lambersart
info

Concertation
Projet avenue Lyautey

4 collectifs de riverains,
associations et
syndicats de copropriété
rencontrés
25 rendez-vous
réalisés de mars
2022 à novembre
2023

1 présentation réalisée
par un collectif de
riverains en réunion
publique

1 consultation de
l'ABF réalisée

La **concertation** à Lambersart, c'est une **innovation** qui permet de :

- recueillir les avis et les craintes de tout le monde
- de mobiliser l'intelligence collective et l'intelligence d'usage/de terrain
- de permettre à chacun de proposer et de penser la ville ensemble
- dans un cadre commun et d'intérêt général

La concertation, ce n'est pas :

- la démocratie permanente,
- de tout envisager chez son voisin.

La concertation c'est donc permettre de faire un **compromis** en connaissant le maximum d'éléments dans le sens de l'intérêt général

Mais « *la démocratie participative, voulue par des municipalités pleines de bonne volonté, porte en elle un revers non négligeable : celui de véhiculer de sérieuses frustrations...»*
(Cf. *La Voix du Nord* du 26/2/23)

Oui, mais certainement moins que s'il n'y en avait pas eu, au bénéfice du temps long

Ici, la concertation a permis, par exemple ici, de :

- **maximiser** la prise en compte du végétal bien au delà des 15% réglementaire,
- **retirer** 1 voire 2 étages par rapport à ce qui est réglementairement possible,
- co-construire un **cahier des charges** utilisé par la maîtrise d'oeuvre,
- faire des **évolutions architecturales majeures** (changement d'architecte),
- échanger pendant deux ans sur le projet... et ce n'est pas terminé.

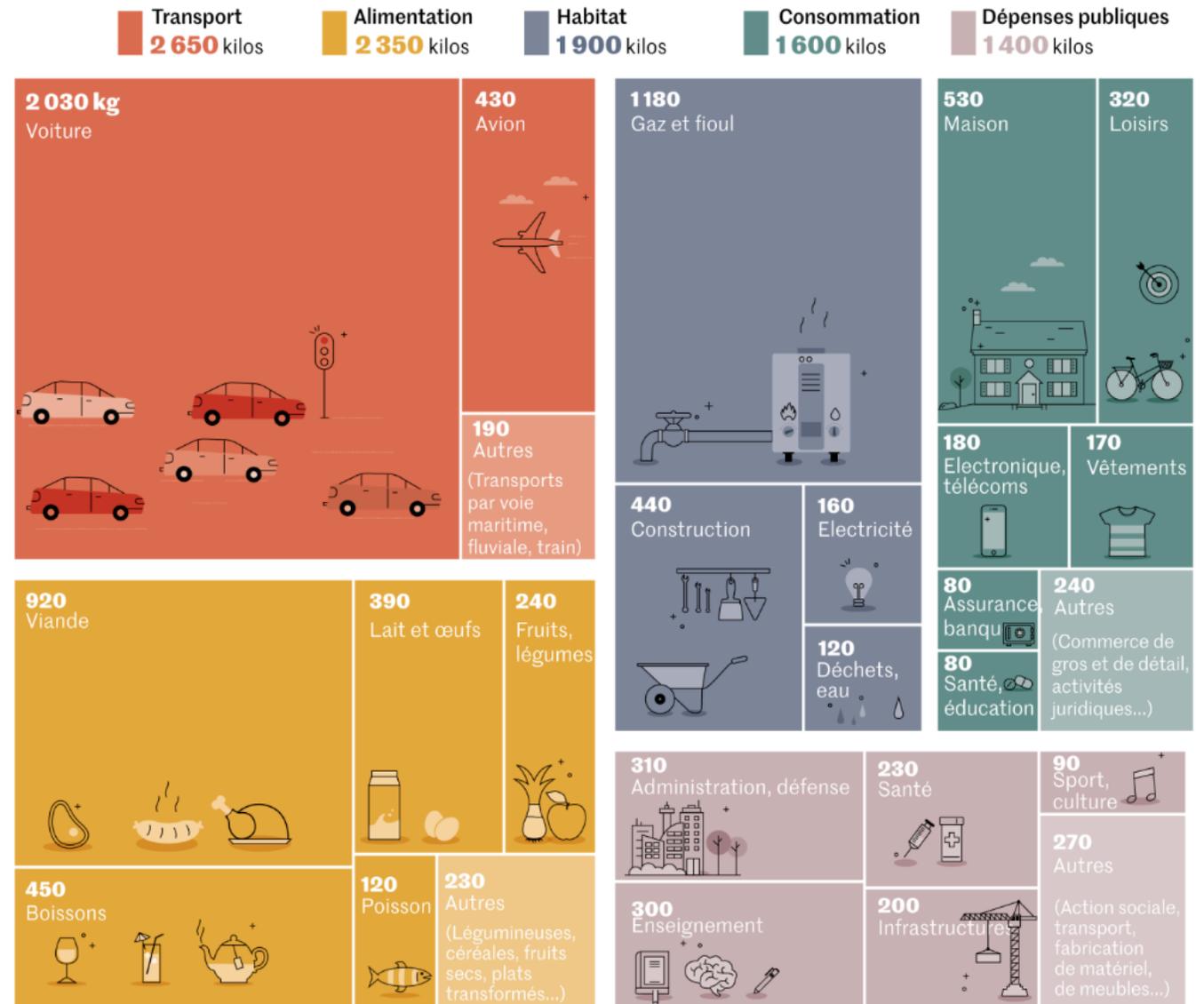
Potentiellement, ces différentes choses n'auraient pas été pris en compte sans la concertation....

Quelques Aspects de la Transition Ecologique

- On habite en ville !
 - Emploi, logement pour tous
 - Accès à des services (écoles, administrations, TC,...)
 - Accès à des commodités (commerces, médecins, hôpitaux,...)
 - Accès à la culture, au sport, à une vie associative intense
 - ...
- Mais des contraintes communes à toutes les villes
 - Une densité de population élevée
 - Des pollutions...
 - Des mobilités pas idéales
 - Des stationnements manquants
 - ...

Les leviers pour agir sur son empreinte carbone

Répartition des **9,9 tonnes** d'émissions en kilos équivalents CO₂ par habitant en France, en 2019



[Le Monde, *Le défi de la sobriété pour répondre à l'urgence climatique*,
Béatrice Madeline, Perrine Mouterde et Adrien Pécout, Publié le 30 mai 2022]

Agissons !

- On habite en ville de plus en plus
- Urgence Climatique
- Effets des Gaz à Effet de Serre, plus généralement de notre activité...
- 19 % dû à l'habitat, 20 % pour la voiture
- Une ville reste une ville
- Aussi un enjeu de justice sociale et de

CHIFFRES CLÉS DU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE dans les Hauts de France

SITUATION EN 2020



Émissions de GES

5 076 kteq CO₂ (2015-2016)
Emission directe et indirecte (production)



Température

11°C à en moyenne annuelle
Lambersart (1976 – 2005)



Canicules

38 journées anormalement
chauds, 1 nuit caniculaire
(1976 - 2005)



Sècheresse & Inondation

Précipitations inégalement réparties
dans le temps et dans l'espace.

- Hausse des précipitations moyennes en hiver et baisse en été.
- Difficulté de recharge des nappes.



Biodiversité

Diminution accélérée des espèces
menacées et des milieux naturels

- Perte de 8,8% de flore indigène et 13% menacées dans les Hauts de France

PROJECTION 2050

Gaz à effet de serre stabilisé

Scénario moyen GIEC

+ 1,5 °C en moyenne annuelle à Lille

(scénario moyen p.r. fin 20ème siècle - 2050)

70 journées anormalement chauds à Lambersart

4 nuits caniculaires à Lambersart

(scénario moyen p.r. fin 20ème siècle - 2050)

Précipitations **décennales** → tous les **4,5 ans**

Précipitations **vicennales** → tous les **7 ans**

+10 à +25 jours de sols secs dans le Nord

(scénario moyen p.r. fin 20ème siècle - 2050)

Déclin de la biodiversité

OBJECTIFS 2050 DE LA MEL

Neutralité carbone

Diviser par 6 l'empreinte
carbone du territoire
(-89% par rapport à 1990)

Zéro Artificialisation Nette

Reconquête des cours d'eau de la MEL:

600km de cours d'eau et
100 km de canaux restaurés

La Transition écologique, c'est

- Maximiser la nature en ville

- 2 km² d'espace vert dans Lambersart, sur une superficie de 6 km².
- Parcs et jardins, protection au PLU2 sur 30 % de la commune, compléments au PLU3
- Arbres dans la ville/Charte de l'arbre



- Habiter au plus près des lieux de vie et de travail

- 65 % des trajets pour Lille
- Permettre d'y aller en TC, en modes doux
- Limiter la pollution : moins de véhicule thermique



- Arrêter l'artificialisation des terres agricoles

- Mieux habiter : diminuer l'impact sur le climat des habitations

- Habitat plus vertueux en termes carbone, transformer l'habitat ancien
- Performances environnementales élevées
- Sobriété énergétique,
- Lutter contre les îlots de chaleur urbain, architecture bioclimatique
- Maximiser la biodiversité (Coefficient de CBS à 0.5 au canon d'or au PLU3)
- Garantir aux habitants que leur logement sera adapté aux conditions climatiques



Quelques exemples pratiques

- Aménagement Avenue du bois, réseau cyclable, future Voie Verte
- Micro forêts,
- Arrêt du futur tramway,
- Réouverture prochaine du site ex PIJ allée Delfosse,
- Fosses végétales devant les écoles du secteur,
- Coulée verte au travers du Lycée Jean Perrin,
- Réflexions et désimperméabilisation des cours d'école,
- Aménagement Becquart
- BDN et imposition de 3 ha de pleine terre,
- ...

Passons au projet

Densité

	Habitants (2015)	Densité (nb hab/km2)	Habitants (2020)	Densité (nb hab/km2)
Marcq en Baroeul	39 591	2820	38 604	2850
Lammersart	28 581	4640	27 425 (-1 156)	4452
La Madeleine	22 221	7884	22 214	7822
Saint André	11 524	3647		
Lille			236 234	6845
Mons en Baroeul			21 564	7514
MEL	1 113 833	1822		